

Ces procès honteux contre Marine, Collard, Zemmour, Camus, GI, RL, RR...



Après avoir relaxé Génération Identitaire à deux reprises (Poitiers et Col de l'Échelle), Éric Zemmour (propos sur Pétain et les Juifs) Riposte Laïque (attaqué par Gérard Moussa Darmanin), et Renaud Camus (tweet banquise), les juges de Dupond-Moretti, surnommé le Yéti, vont-ils enfin condamner des "prêcheurs de haine" comme Marine Le Pen et Gilbert Collard, coupables d'avoir voulu montrer les horreurs de Daesch, que Jean-Jacques Bourdin avait comparé idéologiquement au Front national ? Il n'empêche que tous ces procès, intentés par des collabos, sont une honte pour la justice française, et sont dignes des pratiques de pays totalitaires voulant réduire au silence les opposants du régime.

<https://www.fdesouche.com/2021/02/10/5000-euros-damende-requis>

-contre-marine-le-pen-et-gilbert-collard-pour-avoir-diffuse-des-photos-dexactions-de-letat-islamique/

<https://francais.rt.com/france/83719-renaud-camus-poursuivi-pour-injures-raciales-apres-tweet-relaxe>

<https://ripostelaique.com/loi-avia-retoquee-identitaires-relaxes-cassen-victorieux-tournee-generale.html>

<https://ripostelaique.com/zemmour-relaxe-on-a-encore-le-droit-de-dire-que-pétain-a-sauve-des-juifs.html>

<https://ripostelaique.com/nouvelle-victoire-darmanin-deboute-riposte-laique-relaxe.html>